

Image not found or type unknown



Succession personne seule (veuf)

Par **marie**, le **22/10/2009** à **17:57**

Bonjour,rnrn concerne un monsieur agé de 86 ans , veuf , qui avait épousé une dame ayant 5 enfants d un premier mariage .rnce monsieur n'a pas de famille personnelle rnque se passera t il à son décès , les enfants de son épouse décédée auront ils des droits concernant ses quelques biens ? rnrnmerci